



Pétition intersyndicale Non à la fusion du remplacement dans l'Aisne !

À signer à renvoyer
par mail aux organisations syndicales signataires dans le département
Ou
À signer en ligne :

Le ministère accentue la pression sur les DASEN pour imposer une fusion totale de tous les corps de remplaçant(e)s. L'objectif : que chacun(e) intervienne sur l'ensemble de son département, sous la gestion d'un service unique et centralisé en DSDEN.

Dans certains départements, nous avons jusqu'ici réussi, grâce à la mobilisation collective et syndicale, à maintenir un système mixte :

- des remplaçant(e)s de proximité (Zil/TRP) ;
- des remplaçants départementaux (brigade/TRD).

Ce système, déjà fragilisé par la transformation de certains ZIL en brigades il y a quelques années, reste pourtant essentiel. Il garantit un remplacement de proximité, piloté en circonscription, capable de répondre rapidement aux absences imprévues et de courte durée. C'est aussi l'assurance pour les collègues des écoles, pour les élèves, pour leurs parents, de connaître et de reconnaître les remplaçant(e)s du secteur, dans un souci de la continuité pédagogique la meilleure et la plus efficace possible.

Alors, pourquoi vouloir fusionner toutes les missions de remplacement, si ce n'est pour des raisons purement comptables, au mépris de la prise en compte des conditions de travail des personnels et de la qualité du service rendu ?

À court et moyen termes c'est la disparition pure et simple du remplacement pour des absences imprévisibles déjà en peine ; cela dégradera les conditions de travail des agent·es et l'accueil des élèves.

Pourquoi le Recteur exige-t-il que ZIL, brigades, brigades référents REP+, soient considéré·es comme un seul vivier départemental, sans aucune zone de proximité ? Et surtout :

- Dans quelles conditions les concertations REP+ pourront-elles se tenir sans personnels dédiés ?
- Dans quelles conditions la formation continue pourtant statutaire pourra-t-elle être maintenue sans personnels dédiés ?
- Dans quelles conditions les décharges des écoles de 1 à 3 classes seront-elles assurées sans personnels dédiés ?

Nos organisations syndicales refusent fermement cette nouvelle tentative de mutualisation des moyens. Aux côtés des équipes des écoles de l'académie, des titulaires remplaçant·es, des brigades référents REP+, nous nous opposons à la fusion du remplacement dans le département de l'Aisne et à la centralisation départementale de sa gestion, ainsi qu'à la moindre soumission aux contraintes de logiciels imposés par l'Éducation nationale.

Le problème du remplacement dans les départements ne relève pas d'un défaut d'organisation, mais d'un manque criant de personnels. La réponse ne peut être la fusion ou le redéploiement des missions, mais bien le recrutement et la création de postes de remplaçant(e)s en nombre suffisant.

Nous exigeons :

- Le retour des missions de remplacement de courte et de longue durée, ainsi que du périmètre géographique d'exercice des collègues ZIL et brigades ;
 - Le maintien des postes de référents REP+, et de leurs missions dans leur fonctionnement actuel ;
 - L'abandon d'un projet de zone unique départementale et le maintien de zones infradépartementales ;
 - Une gestion humaine du remplacement, au niveau des circonscriptions et par les secrétaires de circonscription, au plus proche de la réalité du terrain ;
 - L'ouverture de postes de remplaçant(e)s en nombre.